

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **6 décembre 2021** à 19 h 00.

PERSONNES PRÉSENTES :

Siège #1 - Monsieur Pierre Lemay
 Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière
 Siège #3 - Monsieur Philippe Jean
 Siège #4 - Monsieur Michel Landry
 Siège #5 - Monsieur Guy Durand
 Siège #6 - Monsieur Gérald Lemay

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

379-12-2021

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 15 novembre 2021

4 - ADMINISTRATION

4.1 - Gestion budgétaire et approbation des comptes

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LÉGISLATION

7 - AFFAIRES COURANTES

7.1 - Assurances MMQ - Retrait d'items assurables

8 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RURALITÉ

8.1 - Appui - Demande à la CPTAQ - William Langevin

8.2 - Demande d'approbation de PIIA - 42, chemin de la Vieille-Église /

Agrandissement de la résidence principale (8.53 mètres x 8.53 mètres), sans augmentation de la superficie d'occupation du sol (ajout d'un étage sur la section à 1 étage)

8.3 - Demande d'approbation de PIIA - 60, falaise du Soleil Couchant /

Construction d'un garage isolé

8.4 - Demande d'approbation de PIIA - 7471, route Marie-Victorin / Aménagement

d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, d'un stationnement et d'une enseigne

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 - TRANSPORT

11 - HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 - Informatif - Suivi des démarches sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable

11.2 - Électrification du secteur de la captation

12 - LOISIRS, FAMILLE ET ORGANISMES

- 12.1 - Réfection de la chenillette
- 13 - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Informations - Consultation publique pour la mise en place d'une épicerie
- 14 - VARIA
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Gérald Lemay

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

380-12-2021

3.1 - Séance ordinaire du 15 novembre 2021

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Pierre Lemay

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 tel que proposé.

4 - ADMINISTRATION

381-12-2021

4.1 - Gestion budgétaire et approbation des comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu un rapport démontrant l'état des revenus et dépenses de novembre, daté du 26 novembre 2021, et une liste des comptes à payer :

Il est proposé par Guy Durand

Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d'accepter le rapport de la gestion financière, de ratifier les comptes incompressibles et de délégation de pouvoir et d'autoriser le paiement des comptes suivants tels que les documents présentés.

Présentation budgétaire de la période : 11

Gestion budgétaire

Revenus prévus au budget 2021 :	1 707 903.00 \$
Revenus à ce jour:	1 684 299.66 \$
Dépenses au budget:	1 707 903.00 \$
Dépenses avant affectations:	1 504 503.21 \$
Affectations:	137 487.12 \$
Résultats après affectations:	42 309.33 \$

Approbation des comptes au 26-11-2021

Comptes soumis pour la période 11-2021:	161 083.17 \$
Comptes soumis pour la période 12-2021:	1 724.63 \$
Salaires de la période 11 :	32 066.24 \$

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LÉGISLATION

Aucun point à ce sujet

7 - AFFAIRES COURANTES

382-12-2021

7.1 - Assurances MMQ - Retrait d'items assurables

Considérant que nous avons fait les vérifications de nos items qui sont assurables;

Considérant que pour en faire le retrait, la MMQ-Assurances exige une résolution du Conseil municipal;

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Pierre Lemay

Que, le Conseil municipal autorise le retrait des items suivants de sa couverture assurance :

Soit le bâtiment du Centre de ski de fond de la Pinière ainsi que les articles qui s'y rattachent le planeur de sentier, le rouleau à neige et la motoneige;

Par suite d'échanges avec les responsables du Centre de ski de fond, ils couvriront les frais d'assurances par une autre méthode.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

8 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RURALITÉ

383-12-2021

8.1 - Appui - Demande à la CPTAQ - William Langevin

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que la demande consiste à acquérir une parcelle portant le numéro de lot 5 877 234;

Il est proposé par Michel Landry

Appuyé par Sylvain Pillenière

Que, le Conseil municipal appui la présente demande d'acquisition telle que présentée par M. William Langevin

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

384-12-2021

8.2 - Demande d'approbation de PIIA - 42, chemin de la Vieille-Église / Agrandissement de la résidence principale (8.53 mètres x 8.53 mètres), sans augmentation de la superficie d'occupation du sol (ajout d'un étage sur la section à 1 étage)

Considérant que le propriétaire veut augmenter la superficie de sa résidence;

Considérant que cet agrandissement, puisqu'il le produit sur la partie déjà existante n'augmente pas la superficie d'occupation du sol;

Considérant que le revêtement est le même que la résidence, soit en canexel rouge et le toit en bardeau d'asphalte noir;

Considérant que les portes et fenêtres seront récupérés du bâtiment existant;

Considérant que trois fenêtres blanches, identiques aux fenêtres existantes seront ajoutées;

Il est proposé par Pierre Lemay

Appuyé par Philippe Jean

Que, le Conseil municipal, suite aux recommandations du CCU, autorise la présente demande d'approbation de PIIA telle que présentée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

385-12-2021

8.3 - Demande d'approbation de PIIA - 60, falaise du Soleil Couchant / Construction d'un garage isolé

Considérant que le propriétaire veut construire un garage isolé de 7 mètres x 7.92 mètres;

Considérant que la toiture sera en pente 45 degrés avec un bardeau d’asphalte bleu comme celui du chalet;
Considérant que le revêtement sera en canexel « bleu Scotia » similaire au chalet;
Considérant que le garage sera localisé du côté de la falaise et comportera une porte blanche;

Il est proposé par Pierre Lemay

Appuyé par Philippe Jean

Que, le Conseil municipal, suite aux recommandations du CCU, autorise la présente demande d’approbation de PIIA avec la condition suivante :

- Le toit doit s’harmoniser avec la résidence principale (pignon de toit), les pentes de toit doivent est-ouest au lieu de nord-sud.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

386-12-2021

**8.4 - Demande d'approbation de PIIA - 7471, route Marie-Victorin /
Aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite,
d'un stationnement et d'une enseigne**

Considérant que le propriétaire veut aménager une rampe d’accès pour personnes à mobilité réduite;

Considérant que cette modification au porche avant nécessite une approbation de PIIA puisque c’est la rénovation d’un bâtiment construit avant 1945;

Considérant que le propriétaire veut aussi ajouter un stationnement et un enseigne;

Il est proposé par Pierre Lemay

Appuyé par Philippe Jean

Que, le Conseil municipal, suite aux recommandations du CCU, autorise la présente demande d’approbation de PIIA telle que présentée.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point à ce sujet

10 - TRANSPORT

Aucun point à ce sujet

11 - HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 - Informatif - Suivi des démarches sur le projet de prolongement du réseau d'eau potable

La municipalité prépare les éléments pour connaître la capacité de captation en février (pompage en période d’étéage). Les résultats seront analysés par la firme Arrakis en collaboration avec les ingénieurs de Stantec et nous conseillerons sur les meilleurs orientations à définir pour ce projet.

11.2 - Électrification du secteur de la captation

Le Conseil présente quatre scénarios pour l’électrification du secteur de la captation. À la suite des explications de M. le Maire, le conseil demande un complément d'informations. La décision est reportée à une séance ultérieure.

12 - LOISIRS, FAMILLE ET ORGANISMES

387-12-2021

12.1 - Réfection de la chenillette

Considérant le montant à investir pour la réfection de la chenillette qui est plus de 25 000 \$ selon la soumission déposée;

Considérant que d’autres travaux sont à prévoir à court et moyen terme pour garder les infrastructures de glissades;

Considérant que les changements climatiques apportent des plages de fonctionnement qui sont plus restreintes;

Considérant les modalités incertaines;

Il est proposé par Gérald Lemay

Appuyé par Michel Landry

Que, le Conseil municipal annule la saison des glissades 2021-2022;

Que, le Conseil municipal requiert de l’administration un rapport complet sur l’état présent, les coûts de mise à niveau de l’ensemble des infrastructures ainsi que les frais récurrents pour les opérations et les besoins en ressources humaines;

Que, la présentation au Conseil municipal soit produite à la séance du mois de mai 2022.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

13 - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Informations - Consultation publique pour la mise en place d'une épicerie

Philippe Jean rappelle à la population qu’il y aura consultation publique en sujet de la mise en place d’une épicerie le 8 décembre 2021 à la salle Lotbinière du Centre-Chartier;

Des publicités ont été diffusées dans les réseaux sociaux et un publipostage a été distribué en ce sujet.

Les mesures sanitaires seront adaptées aux règles en vigueur.

14 - VARIA

Inscrire contenu ici

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. François Lafleur – M. Lafleur s’interroge sur la pertinence d’installer de nouveaux débitmètres à la captation et si des firme externes sont impliquées au projet.

M. le Maire revient sur les démarches antérieures en ce sujet et explique que notre inspecteur municipal est supporté par la firme Arrakis (hydrogéologues) et la firme Stantec (ingénieur spécialisé en gestion de réseau et traitement des eaux);

Les certificats d’autorisations auprès du MELCC ne seront obtenus qu’exclusivement sur des documents portant les sceaux d’ingénieurs.

M. François Lafleur – M. Lafleur souhaite connaître le montant de surplus budgétaire à ce jour.

M. le Maire indique que présentement nous avons un montant approximatif de 387 000 \$ disponible pour différents projets dont certains montant sont en fonds spécifiques pour des dossiers précis.

M. François Lafleur – M. Lafleur demande si les redditions de compte incluent les ressources humaines et/ou bénévoles.

M. le Maire confirme que les différents projets sont compilés avec les heures de travail et/ou les heures de bénévolats à la projection et au réel.

388-12-2021

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Guy Durand

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 58.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu’il approuve chacune des résolutions et

conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron
Maire

Sandra Bélanger
Directrice générale & secrétaire-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL